
PROCES-VERBAL 47^e ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 25 juin 2011- Saint-Raphaël

Clubs Présents: O Antibes - AS Cannes - US Cagnes/Mer - AS Monaco – HBMMMS – OGC Nice – Carros HBC – ES Cros de Cagnes – AS BTP Nice - Cavigal Nice – ES Villeneuve Loubet - Vallis Auréa – HBC Villefranche – Contes UC - Mandelieu HB - ASPTT Grasse. - ASPTT Grasse MS – SPOC La Colle – ASC Turbie HB - Peymeinade HB - Vence HB – HBC Breil/Roya – HB3M – AC Bordighera – US San Camillo – HB des Collines– HBC Farlédois – HBC Brignolais - ES Cuers – Draguignan VHB - Fréjus -HB Crauroise - HB Gardéen – La Valette HB – Ste Maxime HBC – St Raphaël VHB – US Tropeziennne – HB Val d’Argens – HB Cuers Pierrefeu – Sanary HB - Toulon ASCM HB– HBC Canton de Fayence - La Seyne VHB – HBC St Maximin – Toulon St Cyr VHB – Beausset Castelet VHB – Hyères OSHB –HB Bormes Le Lavandou – HBC Cavalairois - Le Muy Sport HB

Clubs absents: HB Beausoleil – HBC Pugetois - AS Menton

Le total des voix est de 231 sur 265, le quorum étant atteint le Président, Jean-Luc BAUDET, ouvre la séance à 16h00.

Il remercie les invités présents

- Françoise LEMALLE, Commissaire aux comptes
- Christian LIENARD, Représentant de la FFHB
- Yves SANPEDRO, représentant le CROS
- Martine SANGUINETTI, représentant la Direction Régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale
- René BEZARD, Adjoint au sport de la ville de Saint-Raphaël

Le Passé

Adoption du procès verbal de la 46^e assemblée générale

Le procès verbal de la 46^e assemblée générale est **adopté à l’unanimité.**

Adoption du rapport moral présenté par Philippe PINEAU, Secrétaire Général

Le rapport moral est **adopté à l’unanimité.**

Adoption du bilan au 31/12/2010

Le bilan est **adopté à l’unanimité.**

Adoption du rapport du commissaire aux comptes

Le rapport est **adopté à l’unanimité.**

Organisation des Compétitions : Le rapport de Michèle LE GARREC n’appelle aucun commentaire de la part de l’assemblée

Statuts & Règlements – Divisions Réglementation, Qualification, Salles et Equipements : Le rapport de Bruno PERODEAU n’appelle aucun commentaire de la part de l’assemblée

Equipe Technique Régionale : Le rapport n’appelle aucun commentaire de la part de l’assemblée

Obligations : Jacky IGLESIAS présente ses excuses au club de Val D’Argens pour une erreur faite lors de l’exploitation des données du club pour la CMCD via Gest’hand. Le rapport de Jacky IGLESIAS n’appelle aucun commentaire de la part de l’assemblée

Discipline : Bernard GIRARDOT remarque pour cette saison de nombreuses disqualifications sans suite dont deux pour « bras arraché », ce qui indique un manque de protection du joueur de la part des arbitres et 5 dossiers pour expulsion, sanction qui n’existe plus dans le code d’arbitrage.

Il rappelle la nécessité pour les personnes convoquées d’envoyer les versions des faits dès réception de la convocation pour que l’instruction puisse être faite également à décharge.

Il déplore les comportements et propos de certains publics lors des rencontres et souhaite une réflexion de tous les acteurs pour l’évolution des attitudes.

Arbitrage : Jean-Claude FALCHI, en réponse à Bernard GIRARDOT, fait un rappel de la règle de l'article 8.6 du code d'arbitrage concernant les disqualifications sans suite.

Il déplore la pénurie d'arbitres séniors, cependant il existe un fort potentiel de binômes en JA.

Intervention de Bruno PERODEAU, club d'AS MONACO, sur le manque de retour d'information de la FFHB sur les labels Ecole d'Arbitrage et d'explications des critères de classement ou de déclassement des clubs.

Il demande, comme lors de l'AG 2010, au représentant de la FFHB d'intervenir pour que les clubs aient un retour de l'examen de leur dossier et puissent, ainsi, les améliorer.

Il demande, également, une modification du formulaire rapport d'arbitre.

Jean-Luc BAUDET souligne le manque de temps en l'AG pour évoquer en profondeur les problèmes, d'arbitrage entre autres, et souhaite que les clubs soient plus participatifs lors des réunions des Présidents de clubs.

Réclamations & Litiges : Le rapport de Philippe BOULEN n'appelle aucun commentaire de la part de l'assemblée

Finances : la Commission n'ayant pas été sollicitée cette saison, aucun bilan n'est présenté.

Equipe Technique Régionale : Pascal BOURGEAIS

Licences : évolution de 20% de licenciés sur ces trois dernières saisons – peu de licences Hand'ensemble, beaucoup ont une licence joueur. On note une baisse des licences événementielles due majoritairement à l'annulation du Mini Grand stade « Les Moussaillons de Mayol » ces deux dernières années.

Les jeunes : Les publics cibles sont les -9 masculins et féminins qui sont en nette progression ; une attention particulière sur la diminution notable de licenciées féminines catégorie moins de 11 ans.

Le dossier prioritaire pour la prochaine olympiade est la pérennisation des licenciés, notamment des jeunes, et l'augmentation du niveau de jeu des équipes jeunes.

Il est remarqué que les équipes azuréennes féminine et masculine engagées dans les championnats -16 méditerranéens 2010/2011 sont en fin de classement, ce qui montre un niveau de jeu de nos jeunes faible par rapport à celui des ligues Provence-Alpes et Languedoc-Roussillon

Le nombre de dirigeants est en augmentation ce qui indique une participation des parents et des adultes dans la vie des clubs.

Formation : le nombre de techniciens qualifiés reste stable, Pascal BOURGEAIS invitent les clubs à inscrire les nombreux techniciens qui doivent recycler leur diplôme, aux prochaines sessions de recyclage.

L'avenir

Il est constaté que certains clubs ont quitté l'Assemblée Générale. En application de l'article 7 du règlement intérieur de la Ligue Côte d'Azur Handball les clubs suivants sont considérés comme absents depuis le début de la séance : BREIL, BORDIGHERA, HBC FARLEDOIS, HB GARDEEN, LE BEAUSSET CASTELET.

Le quorum restera atteint jusqu'à la fin de la séance, le nouveau nombre de voix est de 210.

Organisation des Compétitions :

Michèle LE GARREC apporte des précisions sur les modifications de l'article 8 des Règlements généraux des compétitions régionales en raison de l'utilisation de la Feuille de Match électronique la saison prochaine. L'article 8 reprend le texte voté en AG de la FFHB Après décision de barrer l'alinéa de l'article 8.1 concernant la pénalité financière, l'article 8 est soumis au vote, il est adopté.

Pour pouvoir voter les règlements modifiés des compétitions régionales, il est procédé au vote du vœu n°3 qui modifie les modes de désignation et de défraiement des arbitres officiant sur les championnats -16 régionaux.

Jean-Claude FALCHI rappelle que ce vœu est dans le cadre de formation des JA et permet d'assurer un arbitrage neutre pour ces rencontres régionales. Après débat, notamment concernant le défraiement d'un montant de 20€ par arbitre le vœu est soumis au vote

Vœu n°3

POUR = 39 VOIX

CONTRE =111 VOIX

ABSTENTIONS = 60 VOIX

LE Vœu N°3 EST REJETE

L'ensemble des règlements modifiés, règlement général et règlements particuliers des compétitions est adopté à l'unanimité, hors Art. 3 des règlements particuliers des championnats moins de 16 ans masculin et féminin qui reste en l'état.

Gestion des Obligations

Le règlement de la CMCD est adopté à l'unanimité avec les modifications de l'Art. §2-3-1

Charly SCOTTO, club de La Colle St Paul, demande le devenir des vœux classés C, donc à incidence fédérale, le Président répond qu'ils sont transmis par la Ligue à la FFHB pour étude.

Adoption du budget prévisionnel 2012 :

Question du paiement de 47€ de cotisation arbitre correspondant au frais de gestion des arbitres dont une carte qui n'est plus fournie. La trésorerie étudiera la possibilité de revoir le coût et le mode de facturation pou pourrait être mutualisé.

Le budget prévisionnel est **adopté à l'unanimité**.

Adoption des tarifs pour la saison 2011/2012

Les tarifs sont **adoptés à l'unanimité**.

Prise de parole de Jean-Luc BAUDET :

Il fait part du succès de l'inauguration du Gymnase Maxime CANDAU avec la venue de l'équipe de France, et rappelle le soutien de la Ligue à l'Association 14.

Il rappelle qu'en cette période estivale, la Ligue accueille des manifestations handballistiques : le match France Norvège le 29 juillet, le tournoi NIKAIA du 10 au 12 août, le Trophée des Champions les 3 et 4 septembre. Il souhaite la mobilisation de tous pour faire un succès de des manifestations.

Présentation par Jean-Luc BAUDET de la mise en place du projet territorial et de l'implication souhaitable des clubs dans son élaboration. Le Projet Territorial sera évoqué lors de la réunion de travail des Présidents des clubs début septembre; le Président souhaite vivement la participation de tous pour partager ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé le Président propose aux invités de prendre la parole :

Allocution de Christian LIENARD, représentant FFHB

Allocution de, Yves SANPEDROCROS Côte d'Azur

Allocution de Martine SANGUINETTI, représentant la Direction Régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale

Allocution de clôture de René BEZARD, 1^{er} adjoint de la Mairie de Saint-Raphaël

Le Président, Jean-Luc BAUDET clôt la 47^e assemblée générale de la Ligue Côte d'azur et invite les délégués à prendre le verre de l'amitié offert par le club de Saint-Raphaël.

Jean Luc BAUDET
Président de la Ligue Côte d'Azur de Handball

Philippe PINEAU
Secrétaire Général

The image shows two handwritten signatures in purple ink. On the left is the signature of Jean-Luc Baudet, and on the right is the signature of Philippe Pineau. In the center, between the two signatures, is the official logo of the Ligue Côte d'Azur Handball. The logo is circular with the text 'LIGUE COTE D'AZUR HANDBALL' around the top edge and 'Côte d'Azur Handball' around the bottom edge. Inside the circle, there is a stylized illustration of a handball player in action. At the bottom of the logo, there is a small logo for 'STIMMUS'.